

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### ➤ Désignation

La SARL MALICE est une société de formation professionnelle spécialisée dans les métiers de la boulangerie. Son siège social est fixé ZI du Fromenteau 44190 Boussay.

La SARL MALICE conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprise, sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'atelier m'alice.
- **stagiaire/participant** : la personne physique qui participe à la formation.
- **formation interentreprises** : les formations regroupent des stagiaires issus de différentes structures et inscrits au programme de formation de l'atelier m'alice
- **formation intra-entreprise** : les formations sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter les cotisations et financer les formations des entreprises.

### ➤ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par SARL MALICE pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande indique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du client.

### ➤ Conditions financières

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer avant le début de celle-ci pour les formations interentreprises et à réception de la facture au comptant pour les formations intra-entreprises. En cas de parcours long, des factures intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal au taux directeur BCE + 3 points, plus une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (C. Com Art. L441-6). L'atelier m'alice aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'atelier m'alice.

Atelier m'alice, organisme de formation certifié **Qualiopi**, répond aux exigences du Référentiel National Qualité et garantit la qualité de ses processus de formation. Cette certification conditionne l'accès aux financements publics et mutualisés (CPF, OPCO, État, Régions), selon les dispositifs en vigueur. Nos équipes vous accompagnent dans l'identification des solutions de financement les plus adaptées à votre projet et à votre situation.

« L'obtention d'un financement public pour une action de formation professionnelle répond à des règles et des conditions qui vous engagent. Pour plus d'informations, RDV sur [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr). ».

### ➤ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le client à l'atelier m'alice au moins 7 jours avant le début de la formation, la SARL MALICE offre au client la possibilité :

**ATELIER M'ALICE – LE FROMENTEAU – 44190 BOUSSAY – 02 40 06 81 29**      [www.atelier-malice.com](http://www.atelier-malice.com)  
SARL AU CAPITAL DE 20 000€ - RC NANTES 749 881 892 – SIRET 749 881 00014 – N° TVA : FR 749 881 892 57  
*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 06543 44 auprès du préfet de région de Pays de la Loire*

- De repousser l'inscription du stagiaire à une formation ultérieure.
- De remplacer le stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

➤ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par la SARL MALICE. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de la SARL MALICE distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le client à ce titre ne peuvent être imputées par le client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCA.

Dans cette hypothèse le client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à la SARL MALICE.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le client, la SARL MALICE se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulation calculer comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant la formation : aucun frais d'annulation
- Si l'annulation intervient entre 7 et 3 jours ouvrable avant la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation.
- Si l'annulation intervient 3 jours ouvrables avant la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100% du prix H.T. de la formation.

➤ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la convention de formation ou programme de formation détaillé, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures et se déroule de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de l'atelier m'alice accueillent les stagiaires de 8h30 à 18h00.

Pour les formations qui se déroulent hors des locaux de l'atelier m'alice, les horaires et lieux sont indiquées sur la convention de formation.

➤ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation au regard des objectifs et méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un dossier de formation ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les dossiers dûment renseignés, datés, tamponnés et signés reçut au siège social de l'atelier m'alice ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. L'atelier m'alice peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, la SARL MALICE se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard deux semaines avant la date prévue et ce sans indemnités.

➤ Convention et attestation

Pour chaque action de formation, une convention est adressée en trois exemplaires par la SARL MALICE au client, deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés et signés doivent être retournés à l'atelier m'alice par tout moyen à la convenance du client : courrier postal, télécopie, mail.

A l'issue de la formation, une attestation de présence pour chaque stagiaire est fournie au client à la facturation.

➤ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, la SARL MALICE est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients ou de ses stagiaires. La SARL MALICE ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients ou de ses

stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externe à la SARL MALICE, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'atelier m'alice.

➤ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisé par la SARL MALICE pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord exprès de l'atelier m'alice. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le client et le stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

➤ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

➤ Confidentialité et communication

La SARL MALICE, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par la SARL MALICE au client. La SARL MALICE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le client y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant le client accepte d'être cité par la SARL MALICE comme client de ses formations. A cet effet, le client autorise l'atelier m'alice à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapport d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

➤ Droit à l'image

La SARL MALICE s'engage à utiliser, diffuser ou communiquer les photos et vidéos réalisées lors de la formation, seulement si les stagiaires y figurant ont préalablement signé un accord de droit à l'image distribué à chaque fin de formation.

Au cours de la prestation de formation le client s'engage à ne pas prendre de vidéos ou photos hors accord exprès de l'intervenant ou responsable pédagogique.

➤ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'atelier m'alice.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

➤ Droit applicable en juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et la SARL MALICE à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les tribunaux de Nantes seront seuls compétents pour régler le litige.

➤ Modalité demande de prise en charge

La SARL MALICE porte assistance lors de la mise en place d'un dossier de demande de prise en charge par un organisme agréé. La SARL MALICE s'engage à fournir tous les éléments nécessaires au dossier nécessaire à l'élaboration de la demande de prise en charge auprès des organismes compétents. La SARL MALICE ne pourra pas être tenue responsable de la prise en charge effective ou non d'une formation lorsque la demande a été effectuée par le client ou par la SARL MALICE pour le compte de ce même client.